

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/026/2007 – ÉFAI  
8 mars 2007

Action complémentaire sur l'AU 52/07 (MDE 13/021/2007, 5 mars 2007) – Prisonniers d'opinion /  
Mauvais traitements

IRAN	Mahboubeh Abbasgholizadeh (f), rédactrice en chef Zhila Bani Yaqoub (f), journaliste Shadi Sadr (f), avocate	] défenseuses des droits ] fondamentaux des ] femmes
------	--	--

Personnes libérées : 30 femmes

---

Les 33 femmes arrêtées le 4 mars au cours d'une manifestation qui a eu lieu dans la capitale, Téhéran, ont toutes été libérées, à l'exception de trois d'entre elles. Ces dernières, Mahboubeh Abbasgholizadeh, Zhila Bani Yaqoub et Shadi Sadr, auraient été accusées d'avoir organisé cette manifestation. Amnesty International considère ces trois femmes comme des prisonnières d'opinion, détenues uniquement pour avoir exercé de manière pacifique leur droit à la liberté d'expression et d'association.

Parmi les détenues les plus jeunes, huit ont été libérées le 6 mars : Niloufar Golkar, Parastoo Dokuhaki, Nahid Entesari, Saqi Laghai, Sagher Laghai, Sara Imanian, Farideh Entesari et Parastoo Sarmadi. Sept autres femmes ont été libérées dans l'après-midi du 7 mars : Maryam Mirza, Nahid Jafari, Azadeh Forghani, Zeinab Peyghambarzadeh, Somayeh Farid, Sara Loghmani et Nahid Keshavarz. Quinze autres ont été libérées vers 2 heures du matin le 8 mars : Shahla Entesari, Noushin Ahmadi Khorassani, Sussan Tahmasebi, Parvin Ardalan, Elnaz Ansari, Mahboubeh Hosseinzadeh, Maryam Hosseinkhah, Marzieh Mortazi Langaroudi, Fatemeh Govarai, Asieh Amini, Jelveh Javaheri, Zara Amjadian, Nasrin Afzali, Mahnaz Mohammadi et Rezvan Moghaddam.

Ces femmes protestaient contre le procès de cinq défenseuses des droits des femmes (Fariba Davoodi Mohajer, Shahla Entesari, Noushin Ahmadi Khorassani, Parvin Ardalan et Sussan Tahmasebi), qui se tenait alors devant la sixième chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran. Les militantes étaient jugées pour « *propagande contre le système* », « *activités nuisant à la sécurité nationale* » et « *participation à une manifestation illégale* », à la suite de leur participation à une manifestation non violente organisée le 12 juin 2006 en faveur de l'égalité des femmes et des hommes devant la législation iranienne. Celle-ci avait été dispersée dans la violence par des membres des forces de sécurité, qui avaient appréhendé au moins 70 personnes.

Parmi les trois femmes qui sont toujours maintenues en détention, Mahboubeh Abbasgholizadeh, la rédactrice en chef de *Zanan* (« *Femmes* »), un magazine trimestriel, a joué un rôle clé dans la campagne « *Stop Stoning Forever* », qui a été lancée en septembre 2006 en vue de l'abolition définitive de la lapidation à mort en Iran. Elle a également occupé les fonctions de directrice du NGO Training Center, une organisation qui œuvre en faveur du renforcement de l'action de la société civile. En novembre 2004, Mahboubeh Abbasgholizadeh a été maintenue en détention pendant plus d'un mois par les forces de sécurité en raison de ses activités de défense des droits humains (voir l'AU 306/04, MDE 13/046/2004 du 11 novembre 2004). Zhila Bani Yaqoub, journaliste, a été jugée en janvier 2007 et acquittée du chef de « *participation à une manifestation illégale* » retenu contre elle à la suite du rassemblement du 12 juin 2006. Shadi Sadr, avocate et journaliste, est la directrice de *Raahi*, un centre de conseil juridique destiné aux femmes. Elle a fondé *Zanan-e Iran* (« *Femmes d'Iran* »), le premier site Internet consacré au travail des féministes iraniennes (<http://www.raahi.org>) et elle a rédigé de nombreux articles relatifs aux femmes iraniennes et à leur protection juridique. Elle a représenté plusieurs militantes et journalistes, ainsi que des femmes condamnées à mort, dont la condamnation a été annulée à la suite de son action.

D'après certaines sources, une manifestation en faveur des droits des femmes s'est déroulée devant le Parlement iranien le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la Femme, avant d'être dispersée dans la violence par les forces de sécurité, qui auraient blessé plusieurs femmes. Il est probable que les autorités iraniennes aient ordonné les arrestations effectuées le 4 mars afin d'empêcher cet événement d'avoir lieu.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :**

- saluez la libération de 30 femmes parmi celles qui ont été arrêtées le 4 mars au cours d'une manifestation non violente qui s'est tenue devant les locaux de la sixième chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran, mais dites-vous toutefois préoccupé par le maintien en détention de Mahboubeh Abbasgholizadeh, Zhila Bani Yaqoub et Shadi Sadr ;
- demandez instamment la libération immédiate et inconditionnelle de ces trois femmes, qui semblent être détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et d'association ;
- exhortez les autorités à permettre à toutes les femmes détenues de recevoir sans délai des visites régulières de leurs proches et de leurs avocats, ainsi que de bénéficier de tous les soins médicaux qui pourraient leur être nécessaires ;
- engagez les autorités à abandonner toutes les poursuites engagées à la suite de la manifestation pacifique du 12 juin 2006, qui demandait que cessent d'être légales les discriminations contre les femmes en Iran, ou de celle du 4 mars 2007.

**APPELS À :**

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei,

Leader of the Islamic Republic

The Office of the Supreme Leader, Shahid Keshvar Doost Street, Téhéran, République islamique d'Iran

**Fax : +98 251 7774 2228 (précisez : « For the Office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei »)**

**Courriers électroniques : par l'intermédiaire de son site Internet (en anglais),**

<http://www.leader.ir/langs/EN/index.php?p=sendletter>

**Formule d'appel : Your Excellency, / Excellence,**

Ministre du Renseignement :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie

Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street, Pasdaran Avenue, Téhéran, République islamique d'Iran

**Courriers électroniques : [iranprobe@iranprobe.com](mailto:iranprobe@iranprobe.com)**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,**

**COPIES À :**

Président de la République :

Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Téhéran, République islamique d'Iran

**Fax : via les Affaires étrangères : +98 21 6 674 790 (demandez que votre fax soit transmis au président Ahmadinejad)**

**Courriers électroniques : [dr-ahmadinejad@president.ir](mailto:dr-ahmadinejad@president.ir)**

**ou via son site Internet, [www.president.ir/email](http://www.president.ir/email)**

**Formule d'appel : His Excellency, / Monsieur le Président,**

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Ministry of Justice Building, Panzdah-Khordad Square, Téhéran, République islamique d'Iran

**Fax : + 98 21 3390 4986 (Veuillez vous montrer persévérant et envoyer vos appels par courrier postal ou électronique si vous ne parvenez pas à transmettre votre fax.)**

**Courriers électroniques : [info@dadgostary-tehran.ir](mailto:info@dadgostary-tehran.ir) (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « For the attention of Ayatollah Shahroudi »)**

**Formule d'appel : His Excellency, / Monsieur le Ministre,**

Porte-parole du Majlis-e Shoura-e Islami (Assemblée consultative islamique) :

His Excellency Gholamali Haddad Adel

Majles-e Shoura-ye Eslami, Baharestan Square, Téhéran, République islamique d'Iran

**Fax : + 98 21 3355 6408**

**Courriers électroniques : [hadadadel@majlis.ir](mailto:hadadadel@majlis.ir)**

**Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur,***

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 19 AVRIL 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*